

LES ANNONCES SONT REÇUES :
A MARSEILLE : Chez M. G. Allard,
rue Favillon, 23 et dans nos bureaux,
A PARIS : à l'Agence Havas, place de
la Bourse, 8.
ABONNEMENTS :
Etranger : 3 mois 6 mois 1 an
Fr. 13 fr. 24 fr. 48 fr.
France et Colonies : 9 fr. 17 fr. 32 fr.
Étranger : 12 fr. 22 fr. 40 fr.
Les abonnements partent du 1^{er}
et du 16 de chaque mois

LA GUERRE

Nouvelles positions enlevées par les Anglais

L'ennemi tente une série de coups de main dans l'Aisne et en Argonne

Paris, 28 Septembre.
On annonce la réunion prochaine d'une conférence militaire interalliée.

LA SITUATION

- De notre correspondant particulier -
Paris, 28 Septembre.

J'ai exposé le résultat tactique de la bataille d'Ypres et indiqué à grands traits les perspectives qu'elle ouvre à la suite de l'opération effectuée le 26 par les troupes britanniques entre Cravenstafel et Gheluvelt. Il y a une considération sur laquelle il importe d'insister, c'est la faillite du système défensif allemand. Jamais encore elle n'avait été mise en relief comme dans cette journée du 26 septembre.

SUR NOTRE FRONT

Communiqué officiel anglais
Rome, 28 Septembre.

Pendant la dernière action sur le massif rocheux du Marmolada où, après l'explosion d'une mine italienne, un combat violent s'engagea, le commandant Menotti Garibaldi a été blessé par des éclats d'obus à la tête, à la jambe et au bras.

LA DISPARITION DE GUYNEGHER

Paris, 28 Septembre.

Le correspondant du Petit Parisien à Compiegne a eu un entretien avec le père de Guynegher, qui lui a déclaré qu'il n'est croisé jusqu'aux limites de l'inévitable que son fils n'est pas mort.

Le Portugal revendique l'intégralité de ses Colonies

Lisbonne, 28 Septembre.

Le ministre des Colonies invite à assister à la conférence des colonies sur les travaux du dernier Congrès de Londres, a envoyé une lettre de remerciements dans laquelle il résume les efforts accomplis pour la défense des possessions portugaises.

La Question de la Paix

Amsterdam, 28 Septembre.

On mande de Vienne que le socialiste Adler a déclaré remarquer dans la réponse autrichienne au projet de la paix que le gouvernement allemand a une formule impliquant que les empires centraux ne désirent pas de conquêtes.

Au Vatican

Rome, 28 Septembre.

Le pape a convoqué hier dans sa bibliothèque privée les cardinaux les plus influents du front partie de la congrégation des affaires ecclésiastiques, pour y discuter de la réponse allemande et de la conduite ultérieure du Saint-Siège.

La réponse autrichienne à la note du Pape

Amsterdam, 28 Septembre.

Un télégramme de Berlin déclare qu'il n'y a eu aucune note verbale de l'Allemagne au sujet des conditions de paix relatives à la Belgique.

État-major allemand et l'Alsace-Lorraine

Genève, 28 Septembre.

Le grand quartier général allemand qui, en présence des événements de Russie, exerce plus que jamais une influence prépondérante sur la politique de l'empire a laissé savoir qu'il repousse catégoriquement l'idée de rétroceder à la France une portion quelconque de l'Alsace-Lorraine.

Un appel autrichien

Bâle, 28 Septembre.

On mande de Vienne (officiel) : Une proclamation en faveur de la réalisation d'une paix sûre, a été adressée aux Allemands d'Autriche par de nombreux membres de la Chambre des députés et de la Chambre des conseillers, par le parti national allemand, les bourgeois et les représentants des corporations politiques et économiques.

La Chine contre les Empires du Centre

Beïjing, 28 Septembre.

On mande de Vienne : Le ministre de Chine à Vienne est parti hier avec le personnel de la légation à destination du Danemark et Berlin.

Une Grève dans les Usines de Guerre

Paris, 28 Septembre.

Le Figaro dit que les décisions arrêtées en Conseil de Cabinet, au sujet des mouvements qui s'étaient produits depuis quelques jours dans les usines d'aviation militaire, et qui menaçaient de s'étendre ont été très importantes.

L'Allemagne et la Hollande

Amsterdam, 28 Septembre.

Le Handelsblad apprend que le gouvernement allemand se refuse à garantir la sécurité des bâtiments hollandais allant chercher du charbon en Angleterre, à moins que l'importation du charbon, à un accord qui satisfasse l'Allemagne, ne soit garanti.

Le Cas du Président Monier

Le premier président de la Cour d'Appel compromis dans l'Affaire Bolo Pacha

Paris, 28 Septembre.

Un de nos confrères donne les renseignements suivants sur le cas du président Monier, que M. Raoul Péret, garde des Sceaux, vient de moultier devant la Cour de cassation pour fautes et imprudences professionnelles.

Les faits qui ont motivé cette grave décision sont rapportés d'abord dans l'affaire Bolo Pacha. On se souvient que le 5 septembre, dans le Journal, M. Charles Humbert exposa les circonstances dans lesquelles Bolo Pacha avait apporté au Journal, sous forme de prêt en participation, une somme de 5 millions 500.000 francs.

M. Charles Humbert expliquait entre autres choses l'importance de cette somme et qu'il avait tenu à recueillir certains renseignements sur Bolo. M. Charles Humbert avait voulu, par excès de prudence, se renseigner sur la moralité de son prêteur. Bolo, dit-il, se réclamait de l'amitié d'une personne hautement qualifiée à tous les points de vue par la nature et l'importance de ses fonctions pour lui servir de répondant.

— Je connais Paul Bolo depuis dix ans. Je me porte garant de son patriotisme et de son honnêteté, vous pouvez prendre son argent sans hésitation.

La personne hautement qualifiée, désignée par Charles Humbert comme étant le correspondant de Bolo, était en fait le chef d'état-major de M. Ferdinand Monier, premier président de la Cour d'appel de Paris, un des plus hauts magistrats de la justice.

Évidemment, dit notre confrère, M. le président Monier ignorait le passé de Bolo de même qu'il ignorait la suite des tractations faites par Bolo, depuis les hostilités, et ce qu'il avait pu faire.

Le Daily Telegraph commentant la disparition de Guynegher dit : Les Alliés perdent en lui un champion extraordinairement brave et remarquablement entraîné.

Dans le même ordre d'idées, M. Asquith a fait avant-hier à Leeds, allusion aux splendides exploits des aviateurs français. Nous pouvons difficilement nous permettre de perdre un champion qui, comme Guynegher, abattit cinquante-trois aéroplanes allemands, cela non seulement pour les mérites personnels, mais plus encore pour la valeur d'un si bel exemple.

Les Interisés en Suisse

Berne, 28 Septembre.

Au cours de la séance tenue par le Conseil des Etats, M. Ador a demandé un complément de ravitaillement pour faire face à l'augmentation des interités. M. Monner (de Fribourg) a demandé le renforcement et une meilleure préparation de la diplomatie suisse pour répondre au rôle international que la Suisse charge d'acquiescer de représenter dans notre pays les intérêts des Etats belligérants.

PROPOS DE GUERRE

Produits du Midi

Je lis dans le Journal des Débats qu'une locution marseillaise est en train de gagner la France. Cette locution est : « Je comprends ! »

« Deux passants s'abordent dans la rue : « Il fait beau ce matin », dit l'un. « Je comprends », réplique l'autre. Des soldats se racontent leurs aventures. Le premier dit : « Ça chauffait sur le Chemin des Dames. » « Je comprends ! » réplique le second. « Demandez au portefaix qui s'est chargé de votre valise si un verre de vin lui ferait plaisir, il ne vous répondra pas, comme autrefois, que « ça n'est pas de refus », mais il vous dira encore : « Je comprends ! »

Nul ne contestera que voilà une expression bien canebéresque, une de ces expressions qui, naguère encore, amusaient si fort les Parisiens. « Je comprends ! » est depuis des temps immémoriaux le « Jte crois » ou le « Je comprends », que les gens qui n'ont rien compris accompagnent de l'accent, ce fameux accent si comique qu'on en affuble les provinciaux de vaudeville quand on veut faire rire à tout prix les spectateurs.

Ainsi, pour une fois, voici une locution de chez nous qui passe dans l'île-de-France. On la trouve amusante, on lui fait fête ; tant mieux ; cela nous change des brocards dont on couvre d'ordinaire les produits linguistiques du Midi.

Dans la rédaction d'un journal très parisien, disparu depuis la guerre, on parlait un jour du parler des Marseillais.

« À Paris, dit quelqu'un, on est très intelligent ; tout le monde « comprend » ! » Et comme personne, hormis votre serviteur, ne comprenait l'ironie, il fallut expliquer que les Marseillais remplaçaient volontiers les locutions approbatives : « C'est mon avis ! » par un énergique « Je comprends ! » et cela par un extraordinairement comique à la compagnie.

Tout change avec le temps. Rien ne nous dit que « Bagasse ! » et « Tron de l'air ! » ne deviendront pas un jour très parisiens, ce qui, d'ailleurs, leur serait bien dû, ces deux expressions n'ayant jamais été dites ailleurs qu'à Paris.

Les Indiscrétions au Palais-Bourbon

Paris, 28 Septembre.

Un de nos confrères croit savoir que le bureau de la Chambre des députés sera très prochainement tenu à débattre sur les incidents concernant les tuiles.

Depuis quelques jours, les conversations ont porté sur ces incidents. On donne des détails, on s'entretient de la possibilité de recréer certaines interventions, certains discours, certains mouvements de tribune, qui auraient été reproduits dans leur teneur par un autre journal.

Le président de la Chambre aurait déclaré à M. Fernand Rabier, député, qui l'entretenait des faits :

« Toutes les fois que des bruits de ce genre sont venus à mes oreilles, j'ai immédiatement prescrit les enquêtes nécessaires ; mais on ne m'a jusqu'ici fourni aucune indication précise qui m'ait permis de demander au gouvernement d'ouvrir une information.

La Chine contre les Empires du Centre

Beïjing, 28 Septembre.

On mande de Vienne : Le ministre de Chine à Vienne est parti hier avec le personnel de la légation à destination du Danemark et Berlin.

Une Grève dans les Usines de Guerre

Paris, 28 Septembre.

Le Figaro dit que les décisions arrêtées en Conseil de Cabinet, au sujet des mouvements qui s'étaient produits depuis quelques jours dans les usines d'aviation militaire, et qui menaçaient de s'étendre ont été très importantes.

Le Conseil a décidé de ne pas tolérer une agitation qui pouvait porter atteinte à la gravité et à la sécurité de la défense nationale. Tout en se réservant d'intervenir d'une façon aussi juste et aussi bienveillante que possible dans le règlement du litige, portant sur des questions de salaires, qui s'élevait entre les ouvriers et les industriels de l'aviation militaire, il a arrêté les dispositions que le gouvernement pourrait éventuellement appliquer, si tout ne venait pas dans l'ordre dans les vingt-quatre heures.

Les dispositions visent tout à la fois la réquisition des usines où le personnel était en

Parlementarisme ou bureaucratie

Le discours prononcé par M. Jonnard au Conseil général du Pas-de-Calais est naturellement mis à profit par tous les adversaires du parlementarisme. Nous assistons depuis quelques jours à un renouveau de cette épre et perfide campagne antiparlémentaire qui, à vrai dire, n'a guère connu de trêve en ces trois années de guerre, car l'union sacrée qui a réduit les républicains au silence n'a jamais gêné les contempteurs de nos grandes institutions démocratiques. La représentation nationale est dénoncée une fois de plus comme l'ennemi non pas seulement dans la presse réactionnaire, mais aussi, hélas ! dans cette partie de la presse dite républicaine qui, par une sorte d'étrange aberration, semble de plus en plus prendre ses inspirations dans la presse réactionnaire, obéir à ses mots d'ordre et marcher docilement à sa suite.

Que reproche-t-on aujourd'hui encore au Parlement ? On lui reproche de trop séjurer et de trop s'agiter, de faire perdre trop de temps aux ministères. C'est toujours, en somme, le même grief. M. Jonnard assure que les ministères les mieux intentionnés et les plus laborieux sont trop souvent détournés de leur besogne « par l'obligation de respecter les habitudes du temps de paix, de donner d'interminables audiences, de répondre à des interpellations sans cesse renouvelées, et de comparaitre à tout propos devant les Commissions parlementaires ». Il déplore que, « depuis le début de l'année 1915, les Chambres siègent en permanence ». Et exploite ces critiques du sénateur du Pas-de-Calais, tous les adversaires du parlementarisme s'en font criant par-dessus les toits : « Si nous ne sommes pas bien gouvernés, c'est la faute au Parlement ! »

« Nous sera-t-il permis de faire remarquer que, dans les derniers mois de 1914, les Chambres n'ont siégé ni en permanence ni autrement et que nous avons fait, par conséquent, l'expérience de ce régime du silence dont les antiparlémentaires se déclarent les partisans résolus ? Nous sera-t-il permis d'ajouter que ce régime a abouti à des résultats si déplorable qu'il a fallu y renoncer sous peine de compromettre irrémédiablement les intérêts sacrés de la défense nationale ? Les ministères livrés à eux-mêmes, et n'ayant à subir ni le contrôle des Chambres ni l'aiguillon des Commissions parlementaires, en prirent vite à leur aise avec leur tâche.

C'était le moment, on s'en souvient sans doute, où l'on craignait au ministère de la Guerre de commander trop de canons parce que les bureaux tiraient de prévoir une guerre courte et que d'ailleurs ils s'obstinaient à ne pas croire à l'utilité d'un puissant matériel d'artillerie pour la France. C'était le temps où le service de Santé militaire fonctionnait dans les lamentables conditions que l'on sait. On devait plus tard commettre encore bien des erreurs et bien des fautes. Mais tout le monde a dû reconnaître que jamais on n'en commet autant qu'en cette période où la toute puissance d'une bureaucratie à la fois incapable et irresponsable négociait la solution des problèmes les plus graves ou bien, ce qui était pire, les solutions à contre-sens de l'intérêt national.

Et le fait est que, si vous supprimez le Parlement, c'est la bureaucratie qui reste souveraine maîtresse de la situation. La plupart des ministères que nous avons vu se succéder au pouvoir depuis longtemps semblent n'avoir pas eu d'autre règle de conduite que de laisser faire les bureaux. Or on sait jusqu'où va la fantaisie des bureaux. Et non pas seulement la fantaisie, mais aussi la force d'inertie, la négligence, l'insouciance, en un mot toutes les tare qui caractérisent une administration qui n'est que le résultat de la bureaucratie.

Si les ministères changent, les bureaux, eux, ne changent pas. Pour contrecarrer leur action néfaste, il est absolument nécessaire qu'un pouvoir de critique et de contrôle s'exerce librement. Ce rôle ne pouvant pas être rempli en toute liberté par la presse, puisque la presse se trouve paralysée par les rigoureuses consignes de la censure, le pays doit compter sur l'intervention du Parlement.

Si les Chambres étaient équinées comme le demandent les adversaires du parlementarisme, il deviendrait impossible de tenir en haleine nos dirigeants, de s'élever contre les erreurs et contre les fautes, de dénoncer les abus. Par exemple, il n'est personne qui n'ait applaudi au vigoureux réquisitoire prononcé il y a quelques jours au Palais-Bourbon contre les habitudes de gaspillage qui sont si désastreuses pour le Trésor public. Ce serait s'illusionner que de croire qu'une simple intervention d'un député à la tribune de la Chambre suffirait à supprimer le mal. Mais si pourtant cette intervention ouvre les yeux de tel ou de tel autre ministre sur l'excès de ce mal, si elle lui donne l'idée ou si elle lui inspire l'énergie de remédier dans une certaine mesure, si elle provoque un commencement de réforme, n'a-t-elle pas le droit de dire qu'elle a été heureuse ?

COMMUNIQUÉ OFFICIEL

1.154^e JOUR DE GUERRE

Communiqé officiel

Paris, 28 Septembre.

Le gouvernement fait, à 14 heures, le communiqué officiel suivant : Nuit agitée sur la plus grande partie du front.

Les Allemands ont tenté une série de coups de main sur le front de l'Aisne, dans la région du Panthéon, au sud d'Ailly et sur nos tranchées au nord-est de Courcy. Tous ont été repoussés par nos feux.

En Argonne, au Four-de-Paris, puis au nord-ouest de Tahure et à l'ouest de la ferme Navarin, l'ennemi a lancé sur nos positions trois attaques successives, mais nos tirs d'artillerie et d'infanterie l'ont empêché d'obtenir nos lignes et lui ont fait subir de lourdes pertes.

Vives actions d'artillerie sur la rive droite de la Meuse, en particulier dans la région de la cote 344.

AVIATION

Malgré les conditions atmosphériques défavorables, nos escadrilles de bombardement ont, au cours de la nuit, coupé nombre d'aéroscopie de projet en les terrains d'aviation de Marville, de Mars-la-Tour, les gares de Brioules, Friboult, Romagne-sous-Côles, les cantonnements de Dewillers et de Siury-sur-Meuse. Tous les objectifs ont été atteints.

Ce qu'il y a en tout cas d'incontestable, c'est que pour bon nombre de questions d'une importance considérable, et en particulier pour celle du matériel d'armement, l'action parlementaire a été extrêmement précieuse : elle a souvent empêché les fausses compétences bureaucratiques de s'égarer au détriment des intérêts de la défense nationale et elle

AUTOUR DE LA VIE CHERE
ACCAPAREURS ET SPECULATEURS

L'affaire des sucres
A la suite de notre dernière information qui faisait connaître que des poursuites avaient été ordonnées contre quatre employés municipaux...

Monsieur le Directeur du Petit Provençal,
Sous le titre « Accapareurs et Speculateurs », nous lisons dans votre journal du 26 du courant, un article que nous lisons, le pourrons laisser sans protestation.

Vous voudrez bien reconnaître que par le fait de ne pas avoir indiqué à tous ces employés, vos municipalités plus particulièrement accablées, vous permettez à la suspicion publique d'envelopper indistinctement tous ceux qui ont un personnel quel que soit...

Monsieur le Directeur du Petit Provençal,
Sous le titre « Accapareurs et Speculateurs », nous lisons dans votre journal du 26 du courant, un article que nous lisons, le pourrons laisser sans protestation.

Trois Prisonniers bulgares évadés de Miramas arrêtés à la Frontière espagnole

Perpignan, 28 Septembre.
Trois prisonniers bulgares, évadés du camp de Miramas, près de Marseille, ont été arrêtés à Céret, au moment où ils gagnaient la frontière espagnole, après avoir parcouru quatre cent kilomètres en chemin de fer sans être inquiétés.

Des Bouquins pour nos Soldats

Nous avons continué nos envois de livres à nos unités méridionales. Les premiers paquets arrivés à destination nous ont valu de charmantes lettres de remerciements. En voici une que nous publions d'autant plus volontiers, qu'elle s'adresse tout particulièrement à ceux de nos lecteurs qui nous ont permis de mener à bien notre entreprise.

Monsieur le Directeur,
Je viens par la présente vous remercier, de ma part et de la part de tous mes camarades, de l'envoi de livres que nous avons reçus.

Nous rappellerons à nos lecteurs et amis que nous continuons à recevoir les livres de tous genres, romans, voyages, théâtres, revues et brochures diverses qu'on voudra bien nous envoyer pour nos soldats du front. Les envois doivent être adressés au nom de M. l'Administrateur du Petit Provençal, 79, rue de la Darse, ou être déposés directement dans nos bureaux, de 9 heures du matin à midi et de 2 heures à 7 heures.

A la Préfecture maritime de Toulon

Toulon, 28 Septembre.
Nous croyons savoir que le vice-amiral Lacaze, ancien ministre de la Marine, sera incessamment nommé préfet maritime de Toulon en remplacement de l'amiral Rouyer.

L'ouverture de l'Opéra municipal

La saison théâtrale 1917-18
L'Opéra de Marseille, sous la direction de M. Audéou, ouvrira ses portes le mardi 3 octobre, avec Louise; le chef-d'œuvre de Charpentier sera donné par Mlle Brunet (Louise), Mlle Dalcé (la Mère), MM. Le Maître et Bilot.

Nos artistes locaux, l'excellent ténor M. Laitre en tête, formeront le noyau de la troupe. Des artistes de talent viennent d'arriver et apportent de la diversité aux distributions. D'ores et déjà on peut annoncer :

Mmes Brunet, Hailbrun, Madeleine Mathieu, Jeanne Bourgeois, Luce Rogier, de Walley, Dalcé, Magne, Comie, etc.

Marseille et la Guerre

Morts au champ d'honneur
Au nombre de nos concitoyens glorieusement tombés pour la défense de la Patrie, nous avons eu l'honneur à citer les noms :

M. Louis-Polydore Savournin, aspirant au 82^e chasseurs alpins, décoré de la Croix de guerre, tué à l'ennemi le 7 août 1917, à l'âge de 28 ans.

De M. Paul Fulcrand-Tourrel, enseigne de vaisseau, cité à l'ordre de l'armée, disparu avec le Cassini, le 28 février 1917.

De M. Antoine-Jules Chambot, d'Arles, capitaine au 7^e bataillon de chasseurs, tué à l'ennemi le 14 septembre 1917, à l'âge de 23 ans.

Le Petit Provençal partage l'affliction des familles si cruellement éprouvées et les prie d'adresser ses bien vives condoléances.

Les courtiers en marchandises « morts pour la France »

Les membres du syndicat des courtiers et représentants en marchandises, Français et étrangers, ont décidé que l'appel de chaque des glorieux disparus serait fait à chaque réunion. En conséquence, les syndicats de personnes autorisées et en mesure de le faire, de personnes au plus tôt les noms, prénoms, grade, citations, décorations de ces défunts ainsi que tous détails officiels concernant leurs parents et représentants du syndicat, morts pour la défense de la Patrie.

Exécution d'un Assassin

Montpellier, 28 Septembre.
Ce matin, à 6 h. 30, au polygone du génie, a eu lieu l'exécution du soldat Basile-Théodore Eufard, condamné à mort le 31 juillet dernier par le Conseil de guerre pour assassinat de la fille Alice Aubert, rue Castelnau, à Montpellier. Jusqu'à dernier moment, le condamné a montré du courage.

DE 9 HEURES DU SOIR A 4 HEURES DU MATIN

DEMIERES DEPECHEES DE LA GUERRE
PAR FIL SPECIAL

Sur le Front de Macédoine
Communiqué français

Paris, 28 Septembre.
Communiqué de l'armée d'Orient du 27 septembre 1917 :
Activité d'artillerie intermittente dans la région de Vardar et à l'ouest de Monastir.

MM. Painlevé et Lloyd George ont une entrevue à Boulogne

Paris, 28 Septembre.
M. Painlevé, accompagné du major général Foch, a rencontré mardi, à 7 heures du matin, à Boulogne-sur-Mer, M. Lloyd George, qui accompagnait le général Robertson, chef d'état-major général.

La Conduite de la Guerre et la Coopération des Alliés

Paris, 28 Septembre.
M. Ybarnegaray a déposé aujourd'hui à la Chambre, une demande d'interpellation sur la conduite de la guerre et la coopération des Alliés.

LA FOURRAGERÈ

Elle est confiée aux 55^e, 112^e et 173^e régiments d'infanterie
Paris, 28 Septembre.
La fourragère a été confiée aux régiments suivants :

55^e régiment d'infanterie. — Le 15 décembre 1916, sous l'impulsion énergique de son chef, le colonel Vignal, a marché à l'attaque de positions allemandes qu'il a trouvées, sur plusieurs points, encore faiblement organisées.

112^e régiment d'infanterie. — Le 15 décembre 1916, sous l'impulsion du colonel de Gail, a marché à l'attaque d'un saillant allemand, d'un accès impraticable, a rompu ses lignes sur une profondeur d'un kilomètre, s'emparant d'un village fortement occupé et capturant près de 500 prisonniers, six mitrailleuses et cinq canons de tranchée.

173^e régiment d'infanterie. — Sous le commandement du colonel Bizard, chef de corps d'une haute valeur morale, a enlevé des positions successives de tranchées, sans se laisser arrêter par un feu nourri de mitrailleuses, ni par des réservoirs de fl de fer inégalement démolis, brisant la résistance désespérée de l'ennemi, résistant avec une vigueur sans exemple à toutes les contre-attaques.

En l'état de son ardent chef de corps, le colonel Bizard, a eu la plus brillante réussite de sa carrière en réalisant, par sa décision, sa fermeté et son sang-froid, la victoire décisive de l'ennemi dans des ouvrages les plus dangereux, sans se laisser arrêter par les ténacités de son enthousiasme et à son élan. Régiment d'infanterie de tranchées. (Déclassement du commandant en chef du 18 septembre 1917.)

Paris, 28 Septembre.
La fourragère a été confiée à la compagnie 1052 du 2^e régiment.

Le Contrôle parlementaire aux Armées

Paris, 28 Septembre.
La Commission de l'Armée a entendu le rapport de son rapporteur sur le contrôle parlementaire.

Le ministre a annoncé son intention de substituer aux circulaires antérieures, une circulaire nouvelle qui révisera, conformément, dans le sens de l'accord précité, les modalités de ce contrôle.

POUR NOS POILUS

Paris, 28 Septembre.
La Commission de l'Armée a entendu le ministre de la Guerre la situation troublante que serait faite aux soldats de l'armée d'Orient, si le droit aux permissions individuelles ne leur était pas garanti.

M. Joseph Denais a déposé une proposition de résolution tendant à relever le taux de la somme allouée aux soldats à titre de prêt franc.

M. Joseph Denais a déposé une proposition de résolution tendant à relever le taux de la somme allouée aux soldats à titre de prêt franc.

M. Ernest Lamy, Bouchon et plusieurs de leurs collègues ont déposé une proposition de loi tendant à relever le taux des pensions des préposés à l'inscription maritime.

Paris, 28 Septembre, 1 h. 30.
L'Officiel publie de matin un arrêté relatif aux jeunes gens ajournés et exemptés des classes 1913 à 1917, appelés en 1917, qui n'ont pas été touchés par leur ordre d'appel.

Paris, 28 Septembre.
MM. Ernest Lamy, Bouchon et plusieurs de leurs collègues ont déposé une proposition de loi tendant à relever le taux des pensions des préposés à l'inscription maritime.

Paris, 28 Septembre.
Le chiffre de ces pensions n'est plus en rapport avec la cherté de la vie.

La lutte se poursuit dans les Flandres à l'avantage de nos alliés

La canonnade continue sur la rive droite de la Meuse

Communiqué officiel

Paris, 28 Septembre.
Le gouvernement fait, à 22 heures, le communiqué officiel suivant :
Rien à signaler en dehors d'une assez grande activité d'artillerie sur la rive droite de la Meuse, dans la région de Beaumont.

Communiqué anglais

28 Septembre, 21 h. 10.
L'ennemi n'a pas renouvelé ses contre-attaques et les actions d'infanterie se sont bornées aujourd'hui, sur le front de bataille, à des engagements de patrouilles ou de petites formations.

Un fort détachement qui tentait ce matin d'aborder nos lignes à l'est du bois du Polygone, a été pris sous nos feux d'artillerie, d'infanterie et de mitrailleuses. Tous les assaillants ont été tués ou faits prisonniers.

Notre artillerie, qui a montré de l'activité dans la zone de bataille, a bombardé avec succès des formations ennemies. Aucun événement important à signaler sur le reste du front.

Les opérations aériennes ont été encadrées hier par un épais brouillard. Nos appareils ont continué leur travail. De nombreuses reconnaissances ont été effectuées et nous avons pu prendre un grand nombre de clichés.

Deux bombes ont été jetées au cours de la journée sur les champs d'aviation de Carnières, Saint-Denis-Westrem et Gontrode, sur des cantonnements à Moorslede et d'autres objectifs.

Au cours de ces opérations, des troupes et convois ennemis ont été attaqués de faible hauteur à la mitrailleuse avec d'excellents résultats.

Six appareils allemands ont été abattus en combats aériens et trois autres contraints d'atterrir désarmés.

Notre artillerie, qui a montré de l'activité dans la zone de bataille, a bombardé avec succès des formations ennemies.

Les opérations aériennes ont été encadrées hier par un épais brouillard.

LA SITUATION MILITAIRE

Paris, 29 Septembre, 2 h. 5 matin.
Sur le front français, la nuit a été généralement tourmentée. Les coups de main adverses se sont multipliés au nord de l'Aisne.

De l'ennemi même tenté d'aborder nos lignes en Champagne et en Aragne, mais ses tentatives répétées échouèrent complètement.

En dehors de l'exercice de la profession ou de la fonction pour laquelle le sursis a été accordé, ils sont soumis aux mêmes règles de police et de discipline générale que les militaires.

Les Français en Flandre

Les poilus du général Anthoine
Front britannique, 28 Septembre.
De l'envoyé spécial de l'Agence Havas :

Les soldats d'Anthoine, musique en tête, atteignent les premières maisons de Belgique. Les Français ont pris possession de la zone de la plaine les premiers accens d'une marche militaire avaient grimpé jusqu'au village, vrai nid d'igloo au-dessus des Flandres, les orléans s'étendent dans les conversations arrêtées et l'ailigne ne courait plus dans la laine au mains des femmes soudainement attentives.

En ce lendemain d'offensive, la ville reformait d'Anglais attirés, certains déjà par la nuit et par mauvais temps, le vapeur Libia, commandant le convoi d'Yper, qui avait fait un très mauvais temps, au secours de treize réfugiés victimes d'un torpillage et les a recueillis.

Le Groudin reçoit un témoignage de satisfaction du ministre de la Marine, qui lui remet une médaille d'honneur au patron Charles Fourrier.

Le communiqué allemand signale que sur le théâtre oriental de la guerre, entre la Baltique et la mer Noire, l'activité des deux artilleries n'a dépassé l'intensité moyenne que dans un petit nombre de secteurs.

Les Sursis militaires

Paris, 28 Septembre.
Le décret prévu par l'article 10 de la loi du 10 août 1917, et qui indique les professions pour lesquelles des sursis peuvent être accordés, ainsi que la durée de ceux-ci, a été inséré au Journal Officiel du 28 septembre.

Le ministre de la Marine a prescrit aux ingénieurs navals d'adopter un système de chaudières propres à l'utilisation du charbon espagnol.

M. Dato a envoyé au marquis de Lema le nouveau officier général de la Catalogne, pour être placé sous les yeux du roi.

LA REICHSTAG
La Déclaration du Chancelier

Berlin, 28 Septembre.
A la Commission plénière du Reichstag, aujourd'hui, le chancelier a parlé d'abord des relations satisfaisantes que l'Allemagne avec les neutres qui, malgré les grands efforts de la presse ennemie pour les envahir n'ont pas pu être troublés.

« Les difficultés financières et économiques de la France vont en augmentant. La misère économique et toutes ses conséquences sur la politique intérieure se font sentir encore plus vivement au jour d'aujourd'hui. Les guerres sous-marines exercent son influence d'une manière certaine, inexorable. La seule illusion trompeuse de voir l'Allemagne se diviser en camps rivaux aujourd'hui, est démentie par le fait que l'Allemagne n'a pas le droit de se laisser aller à un rôle d'état britannique à maintenir et à soutenir des buts de guerre qui ne sont nullement en rapport avec la situation politique et économique de l'Allemagne ».

Aux Etats-Unis, le gouvernement cherche, par tous les moyens, même par un terrorisme inouï, à éveiller l'humeur guerrière de vastes cercles auxquels elle fait encore complètement défaut. L'Allemagne a un grand espoir de voir ces forces militaires de l'Allemagne. En Russie sevit la crise économique. Les moyens de transport se raréfient, nullement de nos ennemis, on comprend difficilement comment ceux qui connaissent la situation internationale et les usages internationaux, peuvent jamais se figurer qu'ils seraient possible de donner, dans une déclaration unilatérale, la solution des questions de paix, qui ne peuvent se résoudre que par la voie d'une discussion sérieuse et concrète de la question générale des conditions de paix, qui ne peuvent se résoudre que par la voie d'une discussion sérieuse et concrète de la question générale des conditions de paix.

« Aux Etats-Unis, le gouvernement cherche, par tous les moyens, même par un terrorisme inouï, à éveiller l'humeur guerrière de vastes cercles auxquels elle fait encore complètement défaut. L'Allemagne a un grand espoir de voir ces forces militaires de l'Allemagne. En Russie sevit la crise économique. Les moyens de transport se raréfient, nullement de nos ennemis, on comprend difficilement comment ceux qui connaissent la situation internationale et les usages internationaux, peuvent jamais se figurer qu'ils seraient possible de donner, dans une déclaration unilatérale, la solution des questions de paix, qui ne peuvent se résoudre que par la voie d'une discussion sérieuse et concrète de la question générale des conditions de paix, qui ne peuvent se résoudre que par la voie d'une discussion sérieuse et concrète de la question générale des conditions de paix ».

« Le capitaine Bouchardot a continué aujourd'hui l'interrogatoire de M. Goldsky. L'interrogatoire a porté sur sa vie passée et sur sa carrière militaire ».

LA Paix du Pape

Paris, 28 Septembre.
Le capitaine Bouchardot a continué aujourd'hui l'interrogatoire de M. Goldsky. L'interrogatoire a porté sur sa vie passée et sur sa carrière militaire ».

« Les réponses des gouvernements allemand et austro-hongrois à la note du pape prouvent que nos ennemis persistent dans leur refus de faire une démarche sincère quelconque vers la paix. Les deux notes répètent hypocritement les assurances éternelles d'amour de la paix des puissances centrales et leur empressement à adopter le principe de la réduction des armements, mais elles ne font pas la moindre allusion aux bases de la paix future ».

« Un autre sentiment qui se dégage de la note allemande est l'insistance du gouvernement de Berlin sur la nécessité de négociations de paix que sur la base de la carte dite de guerre, c'est-à-dire en maintenant tous les territoires qui ont été conquis, sauf peut-être quelques restitutions partielles qui accorderaient dans une conférence pour la paix. De son côté, la Russie renvoie à fait connaître les principes pour lesquels lutte le peuple libre de la Russie ».

« A tout le moins l'Allemagne n'a fait aucune déclaration ouverte et franche. Elle pourtrait toujours un feu feignant, proclamant que la force prime le droit et attendant le moment où elle pourra consolider ses conquêtes réalisées par la force ».

LA Guerre sous-marine

Récompenses à l'équipage du vapeur « Libia »
Paris, 28 Septembre.
Le 2 août dernier, au commencement de la nuit et par mauvais temps, le vapeur Libia, commandant le convoi d'Yper, qui avait fait un très mauvais temps, au secours de treize réfugiés victimes d'un torpillage et les a recueillis.

Le Groudin reçoit un témoignage de satisfaction du ministre de la Marine, qui lui remet une médaille d'honneur au patron Charles Fourrier.

Le communiqué allemand signale que sur le théâtre oriental de la guerre, entre la Baltique et la mer Noire, l'activité des deux artilleries n'a dépassé l'intensité moyenne que dans un petit nombre de secteurs.

LA Crise russe

Stockholm, 28 Septembre.
Selon le Social Democrat, on a trouvé dans la cave d'un sujet allemand, Conrad Rindorf, à Stockholm, plusieurs centaines de fusils et de revolvers de modèles en usage dans l'armée allemande et une grosse quantité de proclamations imprimées en langues finnoise et russe. La police suédoise poursuit son enquête.

« Dans le récit qui lui est publié, ce matin, sur l'existence d'un dépôt d'armes dans une cave louée par un marchand allemand de cette ville, le Social Democrat, accuse la police de Stockholm d'avoir été incroyablement lente dans ses recherches, au sujet de cette affaire. Le chef de la police secrète publie une protestation tendant à prouver, par le menu, que la police a tout fait sans retard. Un rapport du journal prétend avoir observé quatre hommes occupés, la nuit dernière, dans la dite cave. Ces hommes étaient justement, dit le chef de la police, des fonctionnaires de la police et le détenteur de la cave ».

EN SUÈDE

Stockholm, 28 Septembre.
Selon le Social Democrat, on a trouvé dans la cave d'un sujet allemand, Conrad Rindorf, à Stockholm, plusieurs centaines de fusils et de revolvers de modèles en usage dans l'armée allemande et une grosse quantité de proclamations imprimées en langues finnoise et russe. La police suédoise poursuit son enquête.

« Dans le récit qui lui est publié, ce matin, sur l'existence d'un dépôt d'armes dans une cave louée par un marchand allemand de cette ville, le Social Democrat, accuse la police de Stockholm d'avoir été incroyablement lente dans ses recherches, au sujet de cette affaire. Le chef de la police secrète publie une protestation tendant à prouver, par le menu, que la police a tout fait sans retard. Un rapport du journal prétend avoir observé quatre hommes occupés, la nuit dernière, dans la dite cave. Ces hommes étaient justement, dit le chef de la police, des fonctionnaires de la police et le détenteur de la cave ».

LES Evénements de Grèce

Paris, 28 Septembre.
M. Venizelos a prononcé hier, à Athènes, devant une délégation de son parti, un discours patriotique dans lequel il a montré les succès de la Grèce de remporter la victoire sur tous les vrais ennemis de la Patrie. Il a longuement insisté sur son désir de voir la période révolutionnaire enfin close, et a adressé un chaleureux appel au concours de tous les patriotes, à quelque parti qu'ils appartiennent, qui souhaitent le rétablissement de la paix intérieure.

Les Evénements de Grèce

Athènes, 28 Septembre.
M. Venizelos a prononcé hier, à Athènes, devant une délégation de son parti, un discours patriotique dans lequel il a montré les succès de la Grèce de remporter la victoire sur tous les vrais ennemis de la Patrie.

LA Paix du Pape

Paris, 28 Septembre.
Le capitaine Bouchardot a continué aujourd'hui l'interrogatoire de M. Goldsky. L'interrogatoire a porté sur sa vie passée et sur sa carrière militaire ».

LES Evénements de Grèce

Athènes, 28 Septembre.
M. Venizelos a prononcé hier, à Athènes, devant une délégation de son parti, un discours patriotique dans lequel il a montré les succès de la Grèce de remporter la victoire sur tous les vrais ennemis de la Patrie.

L'Amérique contre l'Allemagne

La réquisition des navires marchands aux Etats-Unis
Washington, 28 Septembre.
Le Comité de navigation annonce que la réquisition de tous les navires marchands américains atteints de 2.500 tonnes, aura lieu le 15 octobre. Le prix mensuel de l'affrètement varie entre cinq quarts de tonne pour les cargo-boats au-dessus de 10.000 tonnes et sept dixièmes de tonne au-dessous de 3.000 tonnes, avec demi-dollar de supplément pour chaque nœud de vitesse au-dessus de 11 nœuds.

« Le tarif d'affrètement des navires pour passagers varie entre 9 et 11 dollars et demi, selon la vitesse et le nombre des passagers transportables. Le gouvernement assume le risque de guerre et parfois assurance contre le calcul au taux d'ordinaire, sera réduite au prix d'affrètement. Le tonnage américain actuellement disponible est environ deux millions de tonnes ».

Washington, 28 Septembre.
Le gouvernement appliquera les nouveaux tarifs aux navires de M. Turrel, ces derniers furent affectés pour le compte des Etats-Unis.

Les Affaires d'Intelligences avec l'Ennemi

Paris, 28 Septembre.
Le président du Tribunal civil, après avoir examiné la requête de M. Turrel, a refusé de commettre d'office un huissier pour délivrer la sommation que M. Turrel comptait faire à M. Gilbert, M. Turrel, des droits rendus au greffe du Tribunal où il a fait sa déclaration de prise à partie contre M. Gilbert.

Paris, 28 Septembre.
M. Gilbert, continuant l'instruction de la plainte déposée par M. Turrel contre M. Cousin, a entendu aujourd'hui plusieurs témoins, notamment un huissier de la Chambre des députés et M. Turrel, des droits rendus au greffe du Tribunal où il a fait sa déclaration de prise à partie contre M. Gilbert.

Paris, 28 Septembre.
M. Gilbert, continuant l'instruction de la plainte déposée par M. Turrel contre M. Cousin, a entendu aujourd'hui plusieurs témoins, notamment un huissier de la Chambre des députés et M. Turrel, des droits rendus au greffe du Tribunal où il a fait sa déclaration de prise à partie contre M. Gilbert.

Paris, 28 Septembre.
M. Gilbert, continuant l'instruction de la plainte déposée par M. Turrel contre M. Cousin, a entendu aujourd'hui plusieurs témoins, notamment un huissier de la Chambre des députés et M. Turrel, des droits rendus au greffe du Tribunal où il a fait sa déclaration de prise à partie contre M. Gilbert.

Paris, 28 Septembre.
M. Gilbert, continuant l'instruction de la plainte déposée par M. Turrel contre M. Cousin, a entendu aujourd'hui plusieurs témoins, notamment un huissier de la Chambre des députés et M. Turrel, des droits rendus au greffe du Tribunal où il a fait sa déclaration de prise à partie contre M. Gilbert.

Paris, 28 Septembre.
M. Gilbert, continuant l'instruction de la plainte déposée par M. Turrel contre M. Cousin, a entendu aujourd'hui plusieurs témoins, notamment un huissier de la Chambre des députés et M. Turrel, des droits rendus au greffe du Tribunal où il a fait sa déclaration de prise à partie contre M. Gilbert.

Paris, 28 Septembre.
M. Gilbert, continuant l'instruction de la plainte déposée par M. Turrel contre M. Cousin, a entendu aujourd'hui plusieurs témoins, notamment un huissier de la Chambre des députés et M. Turrel, des droits rendus au greffe du Tribunal où il a fait sa déclaration de prise à partie contre M. Gilbert.

Paris, 28 Septembre.
M. Gilbert, continuant l'instruction de la plainte déposée par M. Turrel contre M. Cousin, a entendu aujourd'hui plusieurs témoins, notamment un huissier de la Chambre des députés et M. Turrel, des droits rendus au greffe du Tribunal où il a fait sa déclaration de prise à partie contre M. Gilbert.

Paris, 28 Septembre.
M. Gilbert, continuant l'instruction de la plainte déposée par M. Turrel contre M. Cousin, a entendu aujourd'hui plusieurs témoins, notamment un huissier de la Chambre des députés et M. Turrel, des droits rendus au greffe du Tribunal où il a fait sa déclaration de prise à partie contre M. Gilbert.

Paris, 28 Septembre.
M. Gilbert, continuant l'instruction de la plainte déposée par M. Turrel contre M. Cousin, a entendu aujourd'hui plusieurs témoins, notamment un huissier de la Chambre des députés et M. Turrel, des droits rendus au greffe du Tribunal où il a fait sa déclaration de prise à partie contre M. Gilbert.

Paris, 28 Septembre.
M. Gilbert, continuant l'instruction de la plainte déposée par M. Turrel contre M. Cousin, a entendu aujourd'hui plusieurs témoins, notamment un huissier de la Chambre des députés et M. Turrel, des droits rendus au greffe du Tribunal où il a fait sa déclaration de prise à partie contre M. Gilbert.

Paris, 28 Septembre.
M. Gilbert, continuant l'instruction de la plainte déposée par M. Turrel contre M. Cousin, a entendu aujourd'hui plusieurs témoins, notamment un huissier de la Chambre des députés et M. Turrel, des droits rendus au greffe du Tribunal où il a fait sa déclaration de prise à partie contre M. Gilbert.

Paris, 28 Septembre.
M. Gilbert, continuant l'instruction de la plainte déposée par M. Turrel contre M. Cousin, a entendu aujourd'hui plusieurs témoins, notamment un huissier de la Chambre des députés et M. Turrel, des droits rendus au greffe du Tribunal où il a fait sa déclaration de prise à partie contre M. Gilbert.

Paris, 28 Septembre.
M. Gilbert, continuant l'instruction de la plainte déposée par M. Turrel contre M. Cousin, a entendu aujourd'hui plusieurs témoins, notamment un huissier de la Chambre des députés et M. Turrel, des droits rendus au greffe du Tribunal où il a fait sa déclaration de prise à partie contre M. Gilbert.

Paris, 28 Septembre.
M. Gilbert, continuant l'instruction de la plainte déposée par M. Turrel contre M. Cousin, a entendu aujourd'hui plusieurs témoins, notamment un huissier de la Chambre des députés et M. Turrel, des droits rendus au greffe du Tribunal où il a fait sa déclaration de prise à partie contre M. Gilbert.

Paris, 28 Septembre.
M. Gilbert, continuant l'instruction de la plainte déposée par M. Turrel contre M. Cousin, a entendu aujourd'hui plusieurs témoins, notamment un huissier de la Chambre des députés et M. Turrel, des droits rendus au greffe du Tribunal où il a fait sa déclaration de prise à partie contre M. Gilbert.

Paris, 28 Septembre.
M. Gilbert, continuant l'instruction de la plainte déposée par M. Turrel contre M. Cousin, a entendu aujourd'hui plusieurs témoins, notamment un huissier de la Chambre des députés et M. Turrel, des droits rendus au greffe du Tribunal où il a fait sa déclaration de prise à partie contre M. Gilbert.

Paris, 28 Septembre.
M. Gilbert, continuant l'instruction de la plainte déposée par M. Turrel contre M. Cousin, a entendu aujourd'hui plusieurs témoins, notamment un huissier de la Chambre des députés et M. Turrel, des droits rendus au greffe du Tribunal où il a fait sa déclaration de prise à partie contre M. Gilbert.

Paris, 28 Septembre.
M. Gilbert, continuant l'instruction de la plainte déposée par M. Turrel contre M. Cousin, a entendu aujourd'hui plusieurs témoins, notamment un huissier de la Chambre des députés et M. Turrel, des droits rendus au greffe du Tribunal où il a fait sa déclaration de prise à partie contre M. Gilbert.

Paris, 28 Septembre.
M. Gilbert, continuant l'instruction de la plainte déposée par M. Turrel contre M. Cousin, a entendu aujourd'hui plusieurs témoins, notamment un huissier de la Chambre des députés et M. Turrel, des droits rendus au greffe du Tribunal où il a fait sa déclaration de prise à partie contre M. Gilbert.

Paris, 28 Septembre.
M. Gilbert, continuant l'instruction de la plainte déposée par M. Turrel contre M. Cousin, a entendu aujourd'hui plusieurs témoins, notamment un huissier de la Chambre des députés et M. Turrel, des droits rendus au greffe du Tribunal où il a fait sa déclaration de prise à partie contre M. Gilbert.

Paris, 28 Septembre.
M. Gilbert, continuant l'instruction de la plainte déposée par M. Turrel contre M. Cousin, a entendu aujourd'hui plusieurs témoins, notamment un huissier de la Chambre des députés et M. Turrel, des droits rendus au greffe du Tribunal où il a fait sa déclaration de prise à partie contre M. Gilbert.

Paris, 28 Septembre.
M. Gilbert, continuant l'instruction de la plainte déposée par M. Turrel contre M. Cousin, a entendu aujourd'hui plusieurs témoins, notamment un huissier de la Chambre des députés et M. Turrel, des droits rendus au greffe du Tribunal où il a fait sa déclaration de prise à partie contre M. Gilbert.

Paris, 28 Septembre.
M. Gilbert, continuant l'instruction de la plainte déposée par M. Turrel contre M. Cousin, a entendu aujourd'hui plusieurs témoins, notamment un huissier de la Chambre des députés et M. Turrel, des droits rendus au greffe du Tribunal où il a fait sa déclaration de prise à partie contre M. Gilbert.

Paris, 28 Septembre.
M. Gilbert, continuant l'instruction de la plainte déposée par M. Turrel contre M. Cousin, a entendu aujourd'hui plusieurs témoins, notamment un huissier de la Chambre des députés et M. Turrel, des droits rendus au greffe du Tribunal où il a fait sa déclaration de prise à partie contre M. Gilbert.

Paris, 28 Septembre.
M. Gilbert, continuant l'instruction de la plainte déposée par M. Turrel contre M. Cousin, a entendu aujourd'hui plusieurs témoins, notamment un huissier de la Chambre des députés et M. Turrel, des droits rendus au greffe du Tribunal où il a fait sa déclaration de prise à partie contre M. Gilbert

